Le Télégramme

Publié le 04 mai 2020 à 17h34

La vente peu ordinaire du manoir de Mézédern

Le manoir de Mézédern, à Plougonven, en vente depuis 2015 va reprendre vie : son nouveau propriétaire vient de s'y installer avec sa famille. (Agence Patrice Besse)

Le manoir de Mézédern, à Plougonven, en vente depuis 2015, a trouvé ses nouveaux propriétaires. L'agent immobilier Charles de Kermenguy, raconte la vente peu ordinaire de ce petit bijou patrimonial, conclue en plein confinement.

Le manoir, en vente depuis 2015, a-t-il eu du mal à trouver acquéreur ?

« Quand on l'a eu à vendre en 2016, il y avait beaucoup trop d'agences dessus, trop de pub, cela soulevait l'inquiétude chez les acquéreurs potentiels. Puis le manoir a été pendant 6 mois sans agence, jusqu'à début 2019. À ce moment-là, j'avais à vendre le château de Lanidy, à Plouigneau. J'ai proposé à des acquéreurs intéressés par Lanidy de visiter Mézédern : ils sont tombés sous le charme. En juillet, ils sont revenus sur Mézédern avec de grosses exigences puis un compromis a été signé fin 2019. Cela a mis du temps car les propriétaires devaient enlever tous les meubles, qui ont été vendus aux enchères. C'est toujours long : un manoir à plus d'un million d'euros, ce n'est pas un bien ordinaire ».

L'heureux propriétaire est Breton, ce détail avait-il de l'importance ?

« Pas spécialement. Même s'ils aimaient beaucoup la Bretagne, les vendeurs eux-mêmes n'étaient pas Bretons. Au bout de 5 ans, ils voulaient avant tout vendre : il y avait l'entretien, le deuil à faire d'une maison qu'ils ont vu vivre… J'ai eu des visites d'Américains fortunés. Finalement, l'acquéreur est quelqu'un qui travaille à une vingtaine de kilomètres de là et va y vivre à l'année avec sa famille : c'est un coup de cœur, un choix de vie. Je suis content de cette vente : notre agence immobilière Patrice Besse est reconnue par l'Unesco pour son attachement à la sauvegarde du patrimoine. On cherchait un acheteur pérenne, pour que Mézédern soit entretenu, qu'il y ait un projet patrimonial car les gens d'ici y sont très attachés ».

> *L'acquéreur travaille à une vingtaine de kilomètres de là et va y vivre à l'année avec sa famille : c'est un coup de cœur, un choix de vie.*

Poursuivra-t-il la restauration de son prédécesseur Jack Meyer ?
« Oui, le nouveau propriétaire est très attaché à continuer la restauration du manoir, et il a de bons moyens pour le faire. Il faut être passionné pour investir dans un tel bien. Le manoir, classé aux monuments historiques depuis 1992, Jack Meyer l'avait restauré dans les règles de l'art, mais en y mettant des choses très modernes : l'électricité, une pompe à chaleur qui chauffe par le sol les dalles de pierre. Cela rend les lieux habitables, ce qui n'est pas courant dans un manoir du XVe ! Mézédern continuera à s'ouvrir au public lors des Journées du patrimoine : son propriétaire fera découvrir le logis porche et la cour du manoir, pour raconter la vie d'un domaine fermier au XVe siècle ».

Comment souhaite-t-il faire revivre Mézédern ?
« Il ne manque pas d'idées : il souhaite ouvrir en gîte les anciennes écuries pour cet été si possible et y ajoutera, dans des parties inoccupées du manoir, trois chambres d'hôtes d'ici le mois d'octobre. Il envisage également de remettre en état le moulin en ruine, et imagine le transformer en moulin hydroélectrique, s'il obtient l'aval des Eaux et forêts. Enfin, le propriétaire aimerait recréer le jardin clos du manoir. Si la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) lui accorde les autorisations nécessaires, il remontera les murs en partie cassés du jardin clos pour y recréer un potager de légumes anciens ».

Avec une vente signée en plein confinement, le nouveau propriétaire va devoir patienter avant de prendre possession de lieux…
« Eh bien… Il est déjà dedans depuis une semaine ! La signature, initialement prévue le 25 mars, a dû être décalée, mais le 27 mars, comme c'était planifié initialement, il a amené tous ses meubles… sans déménageurs mais en famille. Malgré le confinement, notaires et banquiers ont fait leur maximum pour que tout se débloque, que les fonds soient là, et la vente a été signée virtuellement avec procurations, le 24 avril. C'était un peu curieux, car d'habitude on a un rôle de transmission, on est là pour la vente finale. Dès que cette période sera passée, on a prévu avec l'acquéreur de se revoir à Mézédern ».

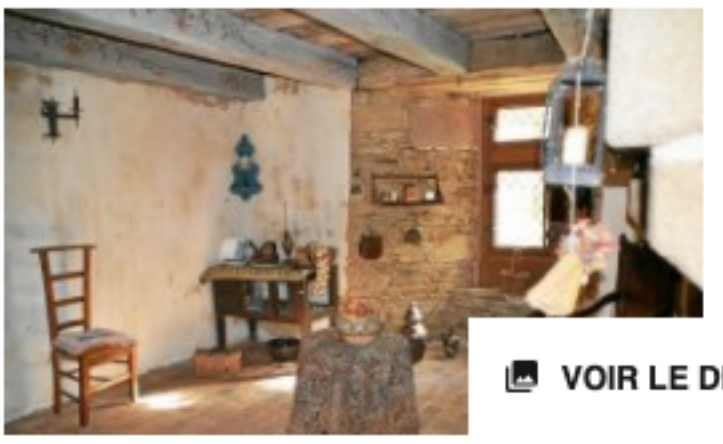

VOIR LE DIAPORAMA